

Le tourisme et sa main-d'œuvre¹

L'INDUSTRIE

L'industrie touristique québécoise occupe le deuxième rang de l'industrie touristique canadienne avec 21,5 % des dépenses touristiques et le troisième rang des produits d'exportation du Québec avec 2,2 milliard de dollars provenant des visiteurs étrangers. En 2012, les recettes touristiques du Québec atteignaient 12,8 milliards de dollars, une hausse de 22 % sur 2007.

En 2014, l'industrie touristique comptait 31 292 établissements répartis dans toutes les régions du Québec et divisée en cinq secteurs² : la restauration (50 % des entreprises touristiques), les loisirs et divertissements (21 % des entreprises), l'hébergement (18 %), le transport (7 %) et les services de voyages (4 %).

La saisonnalité des opérations est une caractéristique distinctive pour beaucoup d'entreprises touristiques. Certaines enregistrent d'importantes fluctuations saisonnières alors que d'autres (comme par exemple les terrains de golf et les stations de ski) ne sont ouvertes que quelques mois par année.

L'industrie se caractérise aussi par la forte présence de très petites entreprises : 48 % emploient moins de 5 employés et 36 % entre 5 et 19 employés. L'industrie compte néanmoins 141 entreprises de 200 employés et plus lesquelles se trouvent principalement dans le secteur des loisirs et divertissements.

LES EMPLOIS ET LA MAIN-D'ŒUVRE

En 2012, l'industrie comptait 344 494 emplois. La main-d'œuvre en restauration prédomine avec 54 % des emplois en tourisme. Viennent ensuite le secteur des loisirs et divertissements (17 % des emplois), transport (15 % des emplois), hébergement (11 % des emplois) et services de voyages (3 % des emplois).

En 2012, 43 % des emplois en tourisme étaient des emplois à temps partiel, une proportion très élevée comparativement à la moyenne québécoise de 19 %. Les secteurs comptant proportionnellement le plus d'emplois à temps partiel étaient la restauration (53 % des emplois) et loisirs et divertissements (43 % des emplois). À l'inverse, le secteur des services de voyages comptait seulement 11 % d'emplois à temps partiel.

La main-d'œuvre en tourisme était composée de 51 % de femmes et de 16 % d'immigrants, légèrement plus que les ratios de 48 % de femmes et de 13 % d'immigrants enregistrés à l'échelle du Québec. Le secteur du transport employait proportionnellement beaucoup moins de femmes avec 30 % de femmes alors que les services de voyages employaient des femmes dans une proportion beaucoup plus élevée, soit 65 %. Au chapitre de l'origine ethnique, tous les secteurs, à l'exception de celui des loisirs et divertissements, employaient proportionnellement plus d'immigrants que la moyenne québécoise globale.

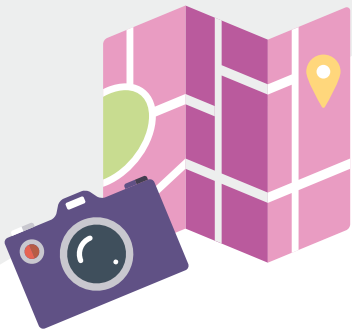
Les emplois à temps plein étaient détenus en majorité par les 45 ans et plus (41 %) et les emplois à temps partiel par les 15-24 ans (65 %). Les secteurs du transport et des services de voyages employaient cependant très peu de jeunes et ce, autant pour les emplois à temps plein que pour les emplois à temps partiel.

MASSE SALARIALE ET RÉMUNÉRATION³

En 2012, la masse salariale s'élevait à 8,7 milliards de dollars et le nombre d'heures travaillées à 470,8 millions pour une moyenne annuelle de 1 456 heures travaillées par personne, 19 % de moins que pour l'ensemble du Québec. La moyenne d'heures travaillées était inférieure à la moyenne québécoise globale de 1 789 heures dans tous les secteurs sauf dans celui des services de voyages qui affichait une moyenne de 1 811 heures.

Le salaire horaire moyen des femmes était de 14 % moins élevé que celui des hommes, un écart de 3 % de plus que celui enregistré pour l'ensemble du Québec. Le salaire horaire moyen des immigrants était de 5 % moins élevé que celui des non immigrants, un écart moindre que celui de 8 % observé pour l'ensemble des industries du Québec. Fait à noter, les immigrants ont travaillé en moyenne 20 % d'heures de plus que les non immigrants, un phénomène observable dans tous les secteurs.

Le salaire annuel moyen des employés à temps plein dans l'industrie touristique était de 37 979 \$ contre 46 656 \$ pour l'ensemble du Québec, un écart de près de 19 %. Les salaires des employés à temps plein dans le secteur du transport étaient les plus élevés (52 986 \$), suivis du secteur des loisirs et divertissements (42 160 \$) et de l'hébergement (34 822 \$). Les services de voyages et la restauration occupaient les quatrième et cinquième places dans l'industrie avec des salaires annuels de 34 318 \$ et de 31 803 \$ respectivement pour les employés à temps plein.



Le tourisme et sa main-d'œuvre

ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le nombre d'emplois en tourisme a affiché une hausse de 11 % de 2004 à 2012 et le nombre d'heures annuelles travaillées une baisse de 6 %. Ceci se compare à une hausse des emplois de 8 % et une baisse des heures travaillées de 1 % pour l'ensemble du Québec.

L'augmentation des emplois en tourisme s'est faite principalement à la faveur des emplois à temps partiel, ces derniers ayant augmenté de 22 % alors que les emplois à temps plein n'ont augmenté que de 4 %. Pour l'ensemble du Québec, les emplois à temps partiel ont augmenté de 13 % et les emplois à temps plein de 8 %. Le taux d'augmentation de l'emploi en tourisme a été significativement plus élevé chez les hommes : 16 % plus d'hommes étaient employés en 2012 qu'en 2004 contre 7 % plus de femmes durant la même période.

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION

La masse salariale en tourisme a augmenté de 31 % de 2004 à 2012 comparativement à une augmentation de 33 % pour l'ensemble du Québec. Durant cette période, le revenu annuel moyen est passé de 22 961 \$ à 27 010 \$, une augmentation de 18 %, légèrement au-dessus de l'indice des prix à la consommation qui a progressé de 16,3 % durant cette période. À l'échelle du Québec, l'augmentation du salaire moyen a été de 23 % de 2004 à 2012.

Les employés travaillant à temps plein en tourisme ont vu leurs salaires annuels augmenter en moyenne de 20 % (contre 23 % à l'échelle du Québec). L'augmentation a été de 33 % dans le secteur des loisirs et divertissements et de 24 % dans les transports ainsi que dans la restauration. Les salaires des employés à temps plein dans le secteur de l'hébergement n'ont augmenté que de 12 % alors qu'ils ont diminué de 1 % dans le secteur des services de voyages.

1. Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

2. Les données sont extraites du compte satellite des ressources humaines en tourisme de Statistique Canada à partir des codes SCIAN associés au secteur. Pour plus de détails sur la composition des secteurs, veuillez consulter les fiches **En bref** des secteurs.

3. Comprend des rajustements apportés pour tenir compte des congés payés (maladie et vacances) ainsi que de certains pourboires non déclarés.

Avec l'aide financière de :



CONSEIL QUÉBÉCOIS DES
RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME

450 651-1099 | info@cqrht.qc.ca
www.cqrht.qc.ca